

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°9 du 25 JUIN 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 19 juin 2015 Date d'affichage :19 juin 2015

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 25 Votants : 29

L'an deux mil quinze, le vingt cinq juin le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents:

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, Mme Chantal de SARAN, M. Alain WURTZ, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, Mme Emmanuelle AVERTY, Mme Maryeme BOUSLAM, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Anne Claire LE BOLLOCH avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN

M. Didier DAGUE avait donné pouvoir à M. Xavier COSTIL

M. The Hung PHAM avait donné pouvoir à M. Pascal CRAFFK

Mme Joëlle COLLET avait donné pouvoir à Mme Sarah BERREGHIS

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Yves RIPOCHE a été désigné secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

01 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2015-16 à 2015-26).

02 - Composition du Conseil Communautaire

Le Conseil Municipal à la majorité, par 27 voix pour et 2 contre (Mme Lydie VANTORNOUT et M. Franck TIROUARD) approuve le nouvel accord local fixant le nombre de conseillers communautaires et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire tel que présenté en séance.

03 – Adhésion de la commune de Frémainville au SMGFAVO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix se prononce favorablement pour l'adhésion de la commune de Haute Isle au SMGFAVO.

<u>04 – Renouvellement de l'adhésion à un groupement de commandes pour le sel de déneigement et autres produits fondants</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix se prononce favorablement pour l'adhésion au groupement de commandes pour le sel de déneigement et approuve l'acte constitutif de ce groupement.

05 - Mise àjour du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 24 voix pour, 2 non participation (M m e Lydie VANTORNOUT et M. Franck TIROUARD) et 3 abstentions (M. Philippe MAILLARD, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS), se prononce favorablement sur les modifications proposées au tableau des effectifs.

06 - Gestion du compte épargne temps

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 27 voix pour et 2 abstentions (M m e Lydie VANTORNOUT et M. Franck TIROUARD) se prononce favorablement sur la modification de la délibération du 18 décembre 2008 relative à la mise en œuvre du compte épargne temps en application des nouvelles modalités précisées par le décret n°2010-531 du 20 mai 2010.

<u>07 – Gestion des logements de fonction ou de service</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, se prononce favorablement sur les conditions d'attribution d'un logement par nécessité absolue de service (NAS) aux agents occupant un poste relevant de la filière technique ou de police municipale.

08 – Taux de rémunération du personnel enseignant assurant des missions périscolaires

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité des 29 voix pour**, se prononce favorablement sur le niveau de rémunération égale à 100 % du plafond des indemnités fixées par le décret n°66-787 du 14 octobre 1966 ; pour l'année scolaire 2015/2016.

09 - Rapport d'activités 2014 de la SPLA Cergy-Pontoise Aménagement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix prend acte du rapport 2014 du mandataire de la commune de Courdimanche à la SPLA de Cergy-Pontoise Aménagement.

10 - Adoption du compte de gestion de l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, n'émet pas d'observation ni de réserve au comtpe de gestion du budget de la ville, dressé pour l'exercice 2014 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur.

11 – Adoption du compte administratif de l'exercice 2014

Hors de la présence de Madame la Maire, le Conseil Municipal, à la majorité, par 23 voix et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), adopte le compte administratif de l'exercice 2014.

12 - Affectation du résultat de l'exercice 2014

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), se prononce favorablement sur les affectations suivantes :

en fonctionnement au compte R-002 de : 454 566,70 €
en investissement au compte R-001 de : 149 123,44 €
en investissement au compte R-1068 de : 505 121,25 €

13 – Adoption du budget supplémentaire de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS), adopte le budget supplémentaire 2015.

14 – Répartition de l'enveloppe du FPIC par mode de calcul

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix et 5 contre (Mme Joëlle COLLET, M. Philippe MAILLARD, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS),

- · Adopte une répartition du versement dérogatoire au droit commun
- Fixe la répartition entre communes telle que présentée en séance.

<u>15 – Transfert d'une voie à créer dans le lotissement de la rue Fleury du domaine privé communal au domaine public</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour et 3 abstentions (M. Philippe MAILLARD, Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS), :

- Décide de classer la voie à créer dans le lotissement de la rue Fleury, dans le domaine public communal,
- Autorise Madame la Maire à signer les actes afférents à ce transfert.

<u>16 – Déclassement du domaine public communal de parcelles et chemins dans l'emprise V88 et du giratoire V51/D38</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, acte le déclassement du Domaine Public Communal des parties :

- du Chemin de Longuesse à Pontoise (cadastré sections B n° 307 et EL n° 80 sur CERGY)
- du Chemin d'Arthur (cadastré section B n° 293)
- du Chemin du Poitronnier (cadastré section B n° 294)
- du Chemin Vicinal n° 1 de Courcelles à Courdimanche (cadastré section B n° 291)
- du Chemin Vicinal n° 6 dit Chemin de Ronde (cadastré section F n° 223).

<u>17 – Cession par la commune de Courdimanche à la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise de parcelles situées dans les emprises de la V88 et du giratoire V51/D38</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, se prononce favorablement sur la cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées :

- section EL n° 80 d'une superficie de 207m² (sur CERGY)
- section B n° 307 d'une superficie de 251m²
- section B n° 293 d'une superficie de 415m²
- section B n° 294 d'une superficie de 565m²
- section B n° 291 d'une superficie de 311m²
- section F n° 223 d'une superficie de 314m²

Autoriser Madame la Maire à signer les actes afférents à cette affaire.

18 – Vente par la commune aux riverains de l'impasse François Lambert

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, :

 Se prononce favorablement sur la vente par la commune de Courdimanche aux riverains de l'impasse François Lambert, au prix de 54 € le m². Autorise Madame la Maire à signer les actes afférents à cette affaire.

<u>19 – Signature du contrat de trame verte et bleue au SIBVAM</u>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, approuve les termes du « Contrat trame verte et bleue – 2015-2018 » et autorise Madame la Maire à les signer.

20 – Agrément du projet d'animation de la vie sociale par la Caisse d'Allocations Familiales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 26 voix pour, 1 non participation (Mme Roseline DROUIN), et 2 abstentions (Mme Lydie VANTORNOUT et M. Franck TIROUARD) :

- Valide le projet d'animation sociale
- Autorise Madame la Maire à solliciter l'aide de la CAF au titre de l'agrément d'animation globale et d'animation collective familles
- Autorise Madame la Maire à signer la convention.

21 – Attribution de subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, se prononce favorablement pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 160€ pour l'AACFA.

22 – Création de tarifs pour les actions organisées dans le cadre du projet d'animation de la vie sociale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des 29 voix, valide la grille des tarifs proposés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h45.

Elvira JAOUËN

Maire de Courdimanche Conseillère régionale d'Ile-de-France